



Centre de formation victime d'abus d'un FA (OPCA)

Par litigefaf, le 09/07/2019 à 13:22

Bonjour,

j'ai un centre de formation et je suis victime de l'abus d'un FAF (Opca) qui me fait refaire des docs post formation, qui a supprimé ma subrogation suite à un courrier où je relève leur dysfonctionnement, en bref le directeur en a fait une affaire personnelle.

Comment je peux me défendre ?

Je pense demander des dommages et intérêts, car depuis plusieurs années cela a démotivé mes employés et moi même :

- retard de paiement
- demande de documents post formation
- non remise de procédures pourtant demandées plusieurs fois et montage des nouvelles formations comme on peut à tâtons...
- ce qui entraine le non paiement puisqu'on ne leur donne pas ce qu'ils veulent, on ne peut se baser sur aucun cahier des charges
- contradictions entre des écrits de leur part et l'application des règlements
- non financement de certains stagiaires sans explications malgré nos demandes d'explication
- suite à un mail de mécontentement allongement de la liste des stagiaires non financés comme pour sanctionner...et me faire taire
- suppression de subrogation suite à un mail qui n'a pas plu au directeur

et j'en passe...

quand je consulte les procès qui auraient pu être menés contre eux, il n'y en a que très peu, voir un ou 2.

Je pense qu'ils agissent en toute impunité pensant que personne n'ira jusque là.

Mon entreprise fonctionnait (car on se taisait et encaissait leur fonctionnement) depuis une dizaine d'années, mais depuis quelques années, on dirait qu'il y a une vraie cabale contre moi.

Puis je demander des dommages intérêts pour préjudice futur financier ? sachant que je faisais en moyenne entre 350 000 et 500 000€/an.

Comment le directeur peut être poursuivi pour abus de pouvoir car il est, avec un de ces subalternes, de mèche depuis le début, et ils sont à l'origine de la démotivation de mon équipe et de la mienne, je suis juste épuisée de ne jamais savoir quand je vais être réglée, de savoir si je vais être réglée...

Merci pour votre aide

Par **litigefaf**, le **09/07/2019** à **13:23**

désolée j'ai publié 2 fois la même chose mais je ne savais pas si ça avait été publié et je ne le retrouvais pas...